

# Communiqué de presse

21 juin 2022

## Lien entre la méthanisation, la qualité de l'air et les odeurs

**Air Pays de la Loire publie un premier bilan de l'étude pilote EPIQUE-FM, dont l'objet est de suivre la qualité de l'air au niveau de cinq unités de méthanisation des Pays de la Loire. Ces éléments sont présentés ci-dessous et disponibles sur [www.airpl.org](http://www.airpl.org).**

En France et dans les Pays de la Loire, la filière méthanisation, en plein essor, contribue à l'atteinte des objectifs nationaux de transition énergétique. Cette expansion suscite des interrogations, notamment de riverains.

Dans ce contexte, Air Pays de la Loire a déployé en 2021 et 2022 l'étude pilote appelée **EPIQUE-FM** qui rassemble :

- quatre partenaires financiers : l'ADEME Pays de la Loire, la Région Pays de la Loire, GRDF, GRTgaz ;
- quatre partenaires techniques : France Nature Environnement Pays de la Loire, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, l'association AILE et Méthatlantique.

**Selon une approche normalisée et scientifique, la finalité de l'étude est de mettre à disposition des exploitants, des décideurs et des citoyens, des résultats inédits, précis et transparents.**

Le premier bilan, résultat des investigations réalisées en 2021 à AgriBiométhane en Vendée et à Derval Agri-méthane en Loire-Atlantique, installations volontaires pour l'expérimentation, montre que les points les plus odorants concernent les lieux de réception et de stockage des déchets à méthaniser. En revanche, il y a peu d'odeurs au niveau des parties spécifiques au process de méthanisation (digesteurs, post-digesteurs et digestats) et la portée des odeurs dans l'environnement, si elle n'est pas nulle, reste limitée. Des recommandations sont mises en avant pour aller plus loin sur la gestion de la qualité de l'air et des odeurs.

Pour plus d'informations sur la méthodologie et les résultats de ces travaux, rendez-vous sur cette page : <https://www.airpl.org/rapport/lien-entre-la-methanisation-la-qualite-de-l-air-et-les-odeurs>.



Unité de méthanisation AgriBioMéthane (Mortagne-sur-Sèvre, 85)

## Contacts presse

Marion GUITER - communication – [guiter@airpl.org](mailto:guiter@airpl.org) – 06 30 72 27 90

Arnaud REBOURS – ingénieur référent – [rebours@airpl.org](mailto:rebours@airpl.org) – 02 28 22 02 05

# Annexe

Air Pays de la Loire est l'organisme agréé par le Ministère de l'Environnement pour assurer la **surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire 24h/24 et 7j/7**.

Air Pays de la Loire met quotidiennement à disposition de tous-tes des informations sur la qualité de l'air :

- sur [www.airpl.org](http://www.airpl.org) : mesures en temps réel, prévisions régionales et urbaines, rapports d'études, actualités...
- via des newsletters gratuites : indices de qualité de l'air du jour et du lendemain, alertes pollution et alertes pollens ;
- sur Twitter ([@airpl\\_org](https://twitter.com/airpl_org)), LinkedIn ([Air Pays de la Loire](https://www.linkedin.com/company/air-pays-de-la-loire)) et Facebook ([Air Pays de la Loire](https://www.facebook.com/AirPaysdeLaLoire)).

Ses domaines d'expertise portent sur :

- **Qualité de l'air extérieur** : mesures en temps réel, prévisions de qualité de l'air, cartographie, études autour d'industries, dans des zones agricoles, sensibilisations ...
- **Qualité de l'air intérieur** : mesures dans des établissements recevant du public, appui aux collectivités dans les constructions de bâtiments, études spécifiques, sensibilisations...
- **Emissions, énergie, climat** : inventaire régional des émissions de polluants, gaz à effet de serre et des données énergétiques (BASEMIS®), aide à la décision pour les collectivités (plans climat air énergie territoriaux), ...
- **Pollens** : participation à la surveillance, diffusion en temps réel des résultats sur la région.

Organisé sous forme pluri-partenaire, Air Pays de la Loire réunit quatre groupes de partenaires : l'Etat, des collectivités territoriales, des industriels et des associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs.

